

LE GENRE DE LA BALLADE AUX XIVE ET XVE SIÈCLES : CHARLES D'ORLÉANS ET FRANÇOIS VILLON

INTRODUCTION

DÉCLIN DE LA COURTOISIE

Alain Chartier (+- 1385-1433) illustrera encore, dans une partie de son œuvre, la lyrique courtoise mais dénonce la courtoisie dans *La Belle Dame sans merci* (1424). Ce poème de huit cents vers suscitera des réactions tant positives que négatives. Il dénonce l'**hypocrisie du jeu courtois**. Il met en scène un poète qui surprend une conversation entre une dame et son amant. Les plaintes de l'amant laissent la dame de marbre : elle avance le caractère convenu de ces pratiques, le manque de sincérité des serments de fidélité prononcés par l'amant (ils disent préférer mourir qu'être rejetés, or il n'en est rien pour la plupart). Aussi, elle critique le fait que la dame, sous peine d'être jugée insensible ou trop rigide, se doit de céder à tout homme qui prétend en être épris.

FIXATION

Au XIVE siècle, des **genres poétiques à forme fixe** prennent le relais : lais, chants royaux, ballades, rondeaux, virelais, pastourelles. Ces genres existaient déjà au siècle précédent, notamment dans le cadre de la danse, mais sont petit à petit **codifiés** et **hiérarchisés** (du lai, la forme la plus complexe, au rondeau, la plus simple). Les formes poétiques sont alors jugées comme ayant une **musicalité intrinsèque** (rimes, refrain) et les textes se séparent de l'accompagnement musical. **Guillaume de Machaut** (1300 - 1377) sera le dernier à accompagner sa poésie de musique et un des premiers à opérer cette rupture : dans ses grands recueils, il sépare les pièces destinées au chant et la poésie lyrique destinée à être lue ou récitée.

DE LA POÉSIE SANS MUSIQUE

La scission de la poésie et de la musique se fait **en deux temps** : dans un premier temps on voit l'apparition de **formes poétiques déclamées** et non plus chantées (le dit = poésie narrative). Dans un second temps, les formes poétiques lyriques (ballade, rondeau,...) conservent leur forme mais ne sont **plus chantées**

Dans son traité *L'Art de dictier et de faire chanson* (1392), **Eustache Deschamps** (1345 - 1405), disciple de Guillaume de Machaut, théorise ce que son maître avait amorcé et dissocie la musique de la poésie. Il distingue une « **musique naturelle** », celle du vers, et une « **musique artificielle** », la mélodie et la musique instrumentale.

LA BALLADE

INTRODUCTION

L'une des ces formes poétiques désormais à forme fixe, sans accompagnement musical et déclamée est la ballade.

Preuve de cette origine du monde musical, l'étymologie du mot. Le terme est originaire de l'ancien provençal **ballar** (danser), duquel est dérivé (suffixe -ada) le nom **ballada** (chanson à danse, petit poème chanté, fin XIIe s.). En ancien français, le terme est altéré en **barade** (v. 1260), puis **balade** (1288) et **ballade** (XVIe s.).

Jusqu'au XVIe s., **balader** (avec un seul l) a signifié *chanter des ballades*. Les jongleurs et les mendiants allaient de villes en villes pour chanter des ballades et le verbe, au XVIIe s., en est venu à signifier, dans le langage argotique *aller en demandant l'aumône*. On en est passé à *marcher sans but, flâner*, au XIXe s., puis, à l'actuelle forme pronominale *se promener*.¹

CHARLES D'ORLÉANS (1391 – 1463)

QUELQUES NOTES SUR L'AUTEUR²

Né à Paris le 26 mai 1391, mort à Amboise le 4 janvier 1463. Il était fils de **Louis d'Orléans**, frère de **Charles VI** (roi de France), qui avait la passion pour les beaux livres et renoua donc avec la tradition du grand seigneur lettré. La mort de son père, assassiné le 23 novembre 1407 par les gens du duc de Bourgogne, plaça Charles, alors âgé de seize ans, à la tête d'un parti puissant et fit de lui l'un des chefs de la féodalité française. Le soin de venger son père l'occupa dès lors pendant plusieurs années.

Le 29 juin 1406, il épouse sa cousine germaine **Isabelle de Valois** (fille de Charles VI), alors veuve de Richard II d'Angleterre, qui trois ans après mourut en couches. En 1410, il épousa **Bonne d'Armagnac**, qui mourra en 1415.

A la bataille **d'Azincourt** (1415, défaite de la France), Charles d'Orléans combattit, fût fait **prisonnier** et emmené en Angleterre. En 1440, âgé de quarante-neuf ans, grâce aux démarches du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avec lequel il s'était réconcilié, il recouvra la liberté pour la rançon énorme de plus de 200 000 écus d'or. Il épouse **Marie de Clèves**, nièce de Philippe le Bon, et se retira dans ses châteaux de Blois et de Tours. C'est là, au milieu d'une petite cour littéraire, qu'il termina sa vie.

Les poésies de Charles d'Orléans se divisent en deux parties. La première est formée des vers que le poète composa en Angleterre pendant ses **vingt-cinq années de captivité**, le *Poème de la prison*. C'est la partie où tient le plus de place l'allégorie amoureuse que Guillaume de Lorris avait mise à la mode.

L'autre partie des œuvres de Charles d'Orléans, composée en France, après 1440, comprend plusieurs centaines de ballades, chansons et rondeaux sur des sujets très variés, pour la plupart amoureux. À ces vers sont joints, dans les manuscrits, ceux que composèrent les différents

¹ Alain REY (dir.), *Le Robert – Dictionnaire historique de la langue française* (éd. 1998, impr. 2000), Paris

² Serge JODRA, « Charles d'Orléans » (extraits), in *Imago Mundi – Encyclopédie en ligne*, consultée le 17 février 2008 [<http://www.cosmovisions.com>]

membres de la cour littéraire de Blois. A la fin de sa vie, retiré à Blois, il se livre à la thématique du **nonchaloir**, une sérénité teintée de mélancolie. Il est aussi l'instigateur des **concours de poésie de Blois**, auxquels, pour ne citer que lui, Villon participera.

ANALYSE DE TEXTE

1. Nouvelles ont couru en France,
2. Par mains lieux, que j'estoye mort;
3. Dont avoient peu déplaisance³
4. Aucuns qui me hayent à tort;
5. Autres en ont eu desconfort⁴,
6. Qui m'ayment de loyal vouloir,
7. Comme mes bons et vrais amis;
8. Si fais à toutes gens savoir
9. Qu'encore est vive la souris.

10. Je n'ay eu ne mal, ne grevance⁵,
11. Dieu mercy, mais⁶ suis sain et fort,
12. Et passe temps en esperance
13. Que paix, qui trop longuement dort,
14. S'esveillera, et par accort
15. A tous fera liesse avoir;
16. Pour ce, de Dieu soient maudis
17. Ceux qui sont dolens⁷ de veoir
18. Qu'encore est vive la souris.

19. Jeunesse sur moy a puissance,
20. Mais Vieillesse fait son effort
21. De m'avoir en sa gouvernance;
22. A present faillira son⁸ sort,
23. Je suis assez loing de son⁹ port,
24. De pleurer vueil¹⁰ garder mon hoir¹¹;
25. Loué soit Dieu de Paradis,
26. Qui m'a donné force et povoir,
27. Qu'encore est vive la souris.

28. Nul ne porte pour moy le noir,
29. On vent meilleur marchié drap gris;
30. Or tiengne chascun, pour tout voir¹²,
31. Qu'encore est vive la souris.

³ Chagrin, déplaisir.

⁴ Peine, embarras, chagrin

⁵ Ennui, chagrin, regret.

⁶ Marque l'opposition : au contraire.

⁷ Malheureux, affligé.

⁸ De la vieillesse.

⁹ Idem.

¹⁰ Je veux.

¹¹ Héritier. Il avait eu une fille avec Isabelle de Valois, morte lors de l'accouchement.

¹² Vrai, vraiment. Ou *pour tout avoir* ?

Commentaire

On n'entendait plus parler de lui en France ; on finit par croire qu'il était mort: le bruit s'en était répandu. Ce fut pour lui le sujet de cette ballade où il révèle au monde qu' « encore est vive la souris ».

Traduction

« Traduire » le texte ensemble et s'assurer que tout le monde a compris le sens général.

Ton

Malgré ses conditions de vie (la détention), Charles d'Orléans adopte un ton loin d'être plaintif. Il est, au contraire, plutôt humoristique, notamment quand il suggère d'acheter un drap gris plutôt que noir (29) puisque celui-là est moins cher (or ses proches ne sont certainement pas dans le besoin). Il reste plus discret que Villon (« je » moi abondant), mais aussi plus vif et enjoué (d'où la métaphore avec la souris). N'oublions pas de préciser qu'il a été détenu dans des conditions carcérales exceptionnellement « agréables ». Il est encore empli de jeunesse et de joie de vivre.

Il y a un décalage, donc, entre sa mort annoncée et éventuellement prochaine et le ton dont notre poète fait usage.

Figures de style

L'**allégorie** (cf. influence du Roman de la Rose de Guillaume de Lorris et Jean de Meung, au XIIIe s.) en tant que personnification d'une abstraction est bien présente dans cette ballade. **Où la repérez-vous ?**

Les vers 1 (les *Nouvelles* courent), 13 (la *paix* dort), 19 (*Jeunesse*) et 20 (*Vieillesse*) sont allégoriques.

Le refrain, quant à lui, est d'une part une **personnification** (9 – 18 – 27 – 31) dans la mesure où l'animal *souris* est représentatif de Charles d'Orléans lui-même, d'autre part **métaphorique** (in absentia : seul le comparant est présent), dans la mesure où il s'attribue les qualités – dans le sens objectif du terme – de ce petit animal discret et frétilant de vie.

Pourquoi se présente-t-il comme une souris ? Plusieurs pistes sont envisageables : celle qui vient d'être évoquée ; il se voit comme une souris prise au piège ; animal minuscule que l'on ne voit pas mais qui guette ; animal qu'il trouve dans sa cellule et dont il se sert pour parler de lui-même ; etc.

Quels indices permettent de s'assurer de la personnification ? Un autre élément de réponse (outre ce qui vient d'être évoqué) sont les caractéristiques attribuées à cette *souris* : on parle de sa mort dans toute la France (1) ; chagrin (10) ; espérance (12) ; suscite le deuil (28) ; etc.

Charles d'Orléans construit son poème sur une série d'**antithèses** (*deux termes ou propositions dont le sens est naturellement opposé pour mettre en valeur le contraste*), **pouvez en citer l'une ou l'autre ?**

« Mort » >< « vive » ; « Jeunesse » >< « Vieillesse » ; ...

Celles-ci se doublent de **litotes** plus ou moins fortes. Il s'agit d'une double négation dans le but, d'insister, par contraste, sur le positif. **Où peut-on en voir ?**

Au vers 3 (*Dont avoient peu déplaisance*), l'idée qui ressort est celle de la réjouissance de ses ennemis. Le vers 28 (*Nul ne porte pour moy le noir*) suggère, par exemple, que tout le monde se réjouisse.

La **métonymie** est une figure de style qui tend à exprimer A par B, qui lui est contigu¹³. **Où se trouve-t-elle exploitée ?**

Le *noir* (28) est la couleur des vêtements que l'on porte les jours de deuil et en cela constitue une métonymie.

Voyez-vous d'autres figures de style ? Par exemple le *port* (23) comme **métaphore** pour la destination ; l'**hyperbole** dans la mesure où toute la France n'attend pas de ses nouvelles ; l'**enjambement** au vers 13 (*que paix*) illustre une notion chère à Charles d'Orléans. Toujours celui-ci œuvrera pour la paix, que ce soit en liberté ou derrière les barreaux ; ...

Forme

D'après le modèle que vous avez sous les yeux, sauriez-vous donner les/quelques principes de construction de la ballade ?

« La ballade comporte **trois strophes** de structure identique (*ababbcdcD - ababbcdcD - ababbcdcD - cdcD*), souvent en **décasyllabes (octosyllabes)**, s'achevant chacune sur un **refrain (D) d'un ou deux vers**. Elle se termine sur une strophe plus courte, ou envoi, qui reprend également le refrain et qui s'ouvre souvent sur le **vocatif** « Prince » ».

Ballade de « moralité » plutôt qu' « amoureuse ».

N.B. La définition précise et complétée si nécessaire sera fournie après la lecture et l'analyse du poème de Villon.

FRANÇOIS VILLON (1431 – 1463?)

QUELQUES NOTES SUR L'AUTEUR

Cette tradition d'une poésie personnelle non chantée se perpétue chez ce poète qui affirme sa marginalité par rapport à la société. On possède des documents sur la vie de Villon qui ont permis de vérifier la concordance avec son œuvre. Il se présente comme un **mauvais sujet** (ces documents sont des procès, des condamnations).

Son vrai nom est François de Montcorbier, il est le **premier poète à prendre un pseudonyme**. Il naît à Paris en 1431 (année de la mort de Jeanne d'Arc). Il fut **très tôt orphelin** et élevé par son oncle maternel, Guillaume de Villon. C'est en hommage à lui qu'il prend le pseudonyme de François Villon. Il est bachelier en 1450, puis maître en 1452. En 1455, il **tue** le prêtre Philippe

¹³ Exemples fournis par Wikipedia : *Ils burent un verre ensemble. À l'entrée des joueurs, le stade s'est levé. Par ce temps-là, mieux vaut mettre une petite laine. Je ne me lasserai jamais de lire un Zola ou un Maupassant. Mon père est une sacrée fourchette ! Alors le premier violon de l'orchestre attaqua son solo. Le gouvernement présente son projet. En France, le quai d'Orsay, pour le ministère des Affaires étrangères, l'Élysée, pour la Présidence de la République, Bercy pour le ministère de l'Économie et des Finances.*

Sermoise. En 1456, il participe à un **vol** au Collège de Navarre. Il a donc basculé du mauvais côté de la barrière sociale...

Charles d'Orléans l'invite à participer au concours de Blois sur le thème « *Je meurs de soif à côté de la fontaine* », Villon écrira un poème sur cette antithèse. Entre 1460 et 1461, il se retrouve en **prison**. En 1463, il est soumis à la question (sorte d'interrogatoire). Suite à tous ces désordres, il est **condamné à être pendu**, mais cette condamnation sera commuée en bannissement à vie. Ensuite, nous avons **perdu sa trace**...

Son œuvre comprend deux grands textes cohérents à côté de diverses pièces séparées : « **Le Lais** » (1456, quarante huitains d'octosyllabes), dans lequel il reprend la forme du congé (c'est un petit testament où il donne sa poésie) et « **Le Testament** » (édité vers 1461, une vingtaine de poèmes). La donnée personnelle est tout à fait transparente, c'est bien de lui dont il parle.

ANALYSE DE TEXTE

1. Frères humains, qui après nous vivez,
2. N'ayez les cœurs contre nous endurcis,
3. Car, si pitié de nous pauvres avez,
4. Dieu en aura plus tôt de vous mercis.
5. Vous nous voyez ci attachés cinq, six;
6. Quant à la chair, que trop avons nourrie,
7. Elle est pièce dévorée et pourrie,
8. Et nous, les os, devenons cendre et poudre.
9. De notre mal, personne ne s'en rie:
10. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

11. Si frères vous clamons, pas n'en devez
12. Avoir dédain, quoique fûmes occis
13. Par justice. Toutefois, vous savez
14. Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis;
15. Excusez-nous, puisque sommes transis,
16. Envers le fils de la Vierge Marie,
17. Que sa Grâce ne soit pour nous tarie,
18. Nous préservant de l'infemale foudre.
19. Nous sommes morts, âme ne nous harie;
20. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

21. La pluie nous a débués et lavés,
22. Et le soleil desséchés et noircis;
23. Pies, corbeaux, nous ont les yeux cavés
24. Et arraché la barbe et les sourcils
25. Jamais nul temps nous ne sommes assis;
26. Puis ça, puis là, comme le vent varie,
27. A son plaisir sans cesser nous charrie,
28. Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.
29. Ne soyez donc de notre confrérie;
30. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

31. Prince Jésus, qui sur tous a maîtrise,
32. Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie;
33. A lui n'avons que faire ni que soudre.
34. Hommes, ici n'a point de moquerie;
35. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre!

Traduction

« Traduire » le texte ensemble et s'assurer que tout le monde a compris le sens général.

1. Frères humains qui nous survivez,
2. N'ayez pas vos cœurs durcis à notre égard,
3. Car si vous avez pitié de nous, pauvres,
4. Dieu aura plus tôt miséricorde de vous.
5. Vous nous voyez ici attachés, cinq, six:
6. Pour ce qui est de la chair, que nous avons trop nourrie,
7. Elle est depuis longtemps dévorée et pourrie,
8. Et nous, les os, devenons cendre et poussière.
9. De notre malheur que personne ne se moque,
10. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

11. Si nous vous appelons frères, vous n'en devez
12. Avoir dédain, bien que nous ayons été tués
13. Par justice. Toutefois vous savez
14. Que tous les hommes n'ont pas sens bien rassis.
15. Excusez-nous, puisque nous sommes trépassés,
16. Auprès du fils de la Vierge Marie,
17. De façon que sa grâce ne soit pas tarie pour nous,
18. Et qu'il nous préserve de la foudre infernale.
19. Nous sommes morts, que personne ne nous tourmente,
20. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

21. La pluie nous a lessivés et lavés
22. Et le soleil nous a séchés et noircis;
23. Pies, corbeaux nous ont creusé les yeux,
24. Et arraché la barbe et les sourcils.
25. Jamais un seul instant nous ne sommes assis;
26. De ci de là, selon que le vent tourne,
27. Il ne cesse de nous ballotter à son gré,
28. Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.
29. Ne soyez donc de notre confrérie,
30. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

31. Prince Jésus, qui a le pouvoir sur tous,
32. Prends garde que l'Enfer ne devienne notre maître ;
33. Nous n'avons rien à faire avec lui ni à lui payer.
34. Hommes, ce n'est pas l'endroit pour se moquer des autres ;
35. Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !

Analyse

Le ton de Villon, contrairement à celui de Charles d'Orléans, est **plaintif au possible**. Il suscite l'émotion et la **pitié**. Il insiste à maintes reprises sur les **images macabres et la mort elle-même**. Il souhaite à ses *frères humains* tout le contraire de ce qu'il vit (29), pour insister une fois de plus sur son triste sort. Sa ballade est **abondamment personnelle** (la première personne foisonne). Plus encore, il établit un balancement entre le « nous » et le « vous », **balancement** qui n'est pas sans évoquer le mouvement d'hommes pendus.

L'enjambement au vers 13 (*par justice*) n'a rien d'innocent. Il vient amplifier la dimension tragique. Villon concède son tort (*quoique*) et n'en implore que davantage la pitié.

Qui parle, et à qui ?

Ce sont les morts qui s'adressent, d'une part, aux vivants, d'autre part, à la Vierge et Jésus (de sorte qu'ils lui pardonnent leurs erreurs).

Le tableau est poignant de **réalisme**. **Quelles portions du poème y contribuent ?**

Quasi tous les sens sont mis en texte : visuel: «Vous nous voyez», v. 5, olfactif: «pourrie», v. 7, auditif: «Si frères vous clamons», v. 11, voire gustatif: «les yeux cavés, arraché la barbe et les sourcils», v. 23-24.

Après avoir établi le schéma rimique, comparez-le avec celui du poème précédent (Charles d'Orléans). Quel commentaire pouvez-vous établir ?

Le texte de Villon comporte un axe de symétrie entre les cinq premiers vers et les cinq suivants de chaque strophe : ABABB | CCDCD.

Le premier vers est très fort. Pour quelles raisons ?

Interpellation par ce terme affectif de *Frères*. On essaie de capter tant l'attention que la compassion. *Vivez* est mis en évidence à la fin du vers. La césure (*Frères humains //*) rend l'appel plus dramatique encore.

Au vu de ces deux balades, tentez de donner une définition de la structure de la ballade.

La ballade comporte trois strophes de structure identique, souvent en décasyllabes, s'achevant chacune sur un refrain d'un ou deux vers. Elle se termine sur une strophe plus courte, ou envoi, qui reprend également le refrain et qui s'ouvre souvent sur le vocatif « Prince ».

Notons également que le schéma rimique de l'envoi correspond à celui de la deuxième partie des strophes qui le précèdent.

Dans la seconde moitié du XIV^e siècle, le genre de la ballade se subdivise en fonction de la thématique : la « ballade amoureuse » (prolongement de la tradition courtoise du grand chant) et la « ballade de moralité » (mœurs du temps, événements politiques, actualité, réflexions sur la vie humaine – dérive vers la satire). La ballade se prête à tous les jeux de virtuosité. Cette souplesse thématique et technique lui a valu un succès considérable.

LA BALLADE ET LE CHANT ROYAL

Le chant royal a une forme proche de celle de la ballade et est d'inspiration courtoise. On distingue quatre variétés :

1. la chanson amoureuse (thématique codifiée selon les principes de l'amour courtois) ;
2. la sottise chanson (forme parodique de la chanson amoureuse) ;
3. le serventois (variante d'inspiration religieuse, mariale) ;
4. la pastourelle (mise en scène d'un noble et d'un berger qui prend un tour politique).

Ballade et chant royal ont une forme proche pour la simple raison qu'ils se sont contaminés mutuellement. A l'origine, donc, la ballade dispose de trois strophes s'achevant chacune sur un refrain d'un vers et le chant royal, lui, est composé de cinq strophes et d'un envoi répétant le schéma métrique de la fin des strophes. La contamination résultera sur :

- la ballade se dote d'un envoi ;
- le chant royal acquiert un refrain.

Dès lors, seul le nombre de strophes les distingue.

Ce sont les deux genres qui seront préférés à la fin du Moyen Âge, et les plus souvent imposés lors des concours.

La ballade l'emportera dans la mesure où les poètes en ont composé une immense quantité (un millier pour Eustache Deschamps) et où elle perdurera jusqu'au milieu du XVe siècle. Une des raisons de ce succès peut être le simple fait qu'il était plus facile de répartir la matière dans trois strophes que dans cinq.

AUTRES GENRES POÉTIQUES À FORME FIXE

Le lai : Suite de douze strophes divisées en demi strophes ; chaque strophe diffère des autres par le mètre, le nombre des vers et les rimes, sauf la première et la dernière strophe, de structure identique. Le lai possède souvent un accompagnement musical. L'inspiration peut être amoureuse, politique ou religieuse.

Issus de la chanson de danse, ballades, rondeaux et virelais sont des formes à refrain.

Le rondeau : Forme circulaire qui, dans sa structure la plus simple est descriptible comme suit : A B a A a b A B. Le refrain (majuscule), encadrant la voix du poète, « représente la voix impersonnelle de la société et de la tradition ». Avec le temps, la structure va être élargie pour donner plus de place à l'intervention du poète.

Le virelai : Le virelai classique débute, comme le rondeau, par une strophe-refrain reprise après chacune des trois strophes-couplets de huit vers. De plus, la dernière partie de la strophe reprend ordinairement la mélodie du refrain.

BIBLIOGRAPHIE

C. BLUM, *La Curne de Sainte-Palaye, dictionnaire historique de l'ancien langage français depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*, Paris, Éditions Champion Électronique, 2007

D. COUTY (dir.), *Histoire de la Littérature française*, Bordas, 2004

Serge JODRA, « Charles d'Orléans » (extraits), in *Imago Mundi – Encyclopédie en ligne*, consultée le 17 février 2008 [<http://www.cosmovisions.com>]

J. MARIE GUICHARD, *Poésies de Charles d'Orléans, 1842*, consultées le 18 février 2008 [<http://www.gutenberg.org/files/14343/14343-h/14343-h.htm>]

A. REY (dir.), *Le Robert – Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1998

M. ZINK, *Littérature française du Moyen Age*, P.U.F., 2006

CommuneLangue.com

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| Déclin de la courtoisie | 1 |
| Fixation..... | 1 |
| De la poésie sans musique..... | 1 |
| La Ballade | 2 |
| Introduction | 2 |
| Charles d'Orléans (1391 – 1463)..... | 2 |
| Quelques notes sur l'auteur | 2 |
| Analyse de texte | 3 |
| Commentaire..... | 4 |
| Traduction | 4 |
| Ton..... | 4 |
| Figures de style..... | 4 |
| Forme..... | 5 |
| François Villon (1431 – 1463?)..... | 5 |
| Quelques notes sur l'auteur | 5 |
| Analyse de texte | 6 |
| Traduction | 7 |
| Analyse..... | 8 |
| La ballade et le chant royal..... | 9 |
| Autres genres poétiques à forme fixe..... | 9 |
| Bibliographie..... | 10 |
| Table des Matières..... | 11 |